

Certificat de spécialisation Calcul avancé des ouvrages géotechniques

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Techniciens en géologie, travaux publics, topographie, bâtiment ; ingénieurs et géologues généralistes d'entreprises, de bureaux d'études, de collectivités locales.

Avoir obtenu le certificat de compétence CC77 (ou équivalent).

Diplômes (ou niveau professionnel équivalent) : bac+2 (DUT, BTS, DPCT,...) ou niveau bac+3 (Licence) dans les domaines du génie civil ou de la géologie.

Objectifs

Cette formation correspond aux **besoins de base du métier de géotechnicien** pour travailler dans des bureaux d'études: bureaux d'études de Maîtres d'Œuvre ou d'Entreprises spécialisées, des sociétés d'études des infrastructures routières, autoroutières ou ferroviaires, des collectivités locales et territoriales et des entreprises de Travaux Publics spécialisées en travaux spéciaux.

Compétences

Valide le 06-10-2022



Code : CS6500A

24 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale :

EPN01 - Bâtiment et énergie /
Véronique MERRIEN
SOUKATCHOFF

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans
niveau spécifique

Mode d'accès à la certification
:

- Contrat de professionnalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN01 - Géotechnique
2 rue Conté
EPN1C, 31-4-01A,
75003 Paris
01 40 27 21 90

btp@cnam

Enseignements

24 ECTS

Prévention de l'impact de nappe sur le bâti	BTP147
	3 ECTS
Ouvrages géotechniques	BTP142
	3 ECTS
Mécanique des Roches	BTP143
	3 ECTS
Géotechnique des ouvrages souterrains	BTP144
	3 ECTS
Logiciels géotechniques de fondations, soutènements et stabilité de talus	BTP207
	3 ECTS
Modélisation numérique géotechnique	BTP208
	3 ECTS
Projet d'ouvrages géotechniques	BTP209
	6 ECTS